

Lettre au Président et au Conseil

From: **Lukuna Eddy** (cocdel_toronto@yahoo.ca)

Sent: **December 11, 2005 4:40:51 PM**

body ngoy (bodyngoy@hotmail.com); aimekabuya@msn.com; miniprixinc@yahoo.ca; lawyer1@rogers.com; lawandre@rogers.com; mamaremy@yahoo.com; reaf@rogers.com; farhanhassan@rogers.com; kolokoll@yahoo.com; vitiabuaba@yahoo.fr; gayeamina@yahoo.fr; gmabaya@rogers.com; tntak@rogers.com; kongjean@csdecso.on.ca; jmasiya@yahoo.fr; gouled_hassan@hotmail.com; cifs@bellnet.ca; info@Aubergefrancophone.org; jlutete@aubergefrancophone.org

Character set:

Auto Select

[Learn more](#)

If you're having problems downloading attachments, please sign in again and select "Remember me on this computer".

[Sign in again](#)

Bonne réception.

Eddy

Bonjour Président et tous les membres du CA

J'aimerais féliciter les uns et les autres pour les sacrifices consentis afin de tenir votre réunion, la première depuis votre élection au Conseil provisoire de l'UP/MREF. Pour ne pas frustrer certains d'entre vous, dont c'est la première participation à ce niveau du processus et les quelques membres de la communauté qui ont fait le déplacement hier, je me suis réservé sur certaines observations.

Je me permets, cependant de vous les adresser de manière plus détaillée, à titre de collaboration continue à un processus qui touche l'ensemble de la communauté MREF et en corollaire, au reste de la collectivité francophone de l'Ontario.

Mes observations s'adressent particulièrement au président élu, Séverin Ndema Moussa.

1. Au terme de la rencontre d'hier avec la communauté, j'ai remarqué que tu n'as aucun plan d'action lié à la réalisation des étapes post-fondation de l'UP/MREF tel que décrit dans le dernier communiqué de presse du Comité de Travail et rappelé lors de l'assemblée de fondation le 10 novembre dernier à Ottawa. J'ai eu l'occasion d'en rappeler les grandes lignes encore hier lors de notre rencontre. Ces étapes sont les suivantes :
 1. **La mise en application du règlement administratif qui sous tend la mise en place des structures de gestion. À ce propos, je te rappelle que l'article 9 sur les Dirigeants, point 9.1 dit qu' « À la première réunion du Conseil qui suit l'élection, les Administrateurs élisent, au sein du Conseil les personnes suivantes : Une personne à la vice-présidence, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint et un trésorier ». Personnellement, je m'attendais à une présentation de ton équipe de gestion complète ou partielle hier. Ce qui n'a pas été le cas. Je te recommande de faire des consultations téléphoniques avec les membres du CA afin de corriger cette situation avant la prochaine réunion. Sinon, tu te placerais en situation de violation de l'article 9 du Règlement Administratif au risque d'affaiblir ta légitimité et donc ton autorité à l'intérieur et à l'extérieur du CA.**
 2. L'ouverture de la membricité (article 12)

3. La négociation avec une firme d'expert-conseil pour l'accompagnement du processus (élaboration du cheminement critique, préparation des rencontres, coordination, documentation, animation, rédaction des rapports, etc..) et ce pour toutes les phases ci-dessous.
4. L'élaboration des Politiques et des procédures devant rendre le Règlement Administratif plus fonctionnel (Guide et éthique des administrateurs, Politique des Ressource Humaines, Rapport avec les employés de l'UP/MREF, etc..)
5. Deux consultations régionales pour préparer et installer les UP/Régionales. La première tournée servirait à discuter avec les représentants communautaires pour identifier le format de l'UP/Régionale qu'ils souhaitent avoir pour un meilleur développement et une meilleure représentation au sein de l'UP/MREF (Table de concertation, Groupe de discussion, UP/Régionale incorporée, etc...). La deuxième tournée servirait à valider le format retenu dans chaque région. Après l'élaboration des critères d'éligibilité interviendront alors les élections pour choisir les responsables locaux appelés à collaborer étroitement avec les administrateurs. C'est cette structure qui servira également à l'élection des délégués à la prochaine AGA.
6. Discussions avec le MOFIF et le RÉAF. Ces deux organismes ont un mandat provincial et dès le début, ils ont manifesté certaines réticences vis-à-vis de l'UP/MREF. Il va falloir s'asseoir avec les responsables et discuter sur les champs de partenariat et les zones de collaboration afin que tout le milieu MREF fonctionne en parfaite harmonie.
7. **Élaboration d'un plan de communication et des relations publiques afin de promouvoir l'UP/MREF auprès des partenaires potentiels : gouvernements (municipaux, provincial et fédéral), les institutions et les autres réseaux communautaires francophones ou anglophones, mais aussi, améliorer la communication avec la communauté, toujours plus exigeante.**
8. Préparation de l'AGA.
9. Cohésion avec les deux représentantes à l'AFO. Sinon, elles ne seront pas suffisamment alimentées pour fonctionner au sein du Conseil provisoire de l'AFO et ne seront pas non plus capables d'être en diapason avec ce que le CA de l'UP fait. Ce serait la cacophonie. Début, l'AFO tiendra une conférence de presse pour annoncer sa naissance officielle, l'UP/MREF doit participer aux préparatifs de cette événement et y avoir une présence solide. Elle doit également participer aux différentes phases de préparatif de l'AGA de l'AFO en juin. Il serait souhaité de tenir celle de l'UP au même moment.

2. **Voilà l'essentiel de votre mandat.** Il est certain qu'il ne peut être accompli sans un support financier significatif. Pour cela, l'UP/MREF a déjà un partenaire de taille, c'est Patrimoine Canadien. Je ne suis pas d'accord avec ton intention de réduire le CA à l'état de la débrouillardise. Beaucoup de ceux qui sont élu ne sont armés que de leur volonté de servir la communauté, de leur temps et de leur énergie. Ils n'auront pas un rendement adéquat et une

pleine participation aux activités du CA s'ils faut qu'ils continuent à financer leur présence sur le site des rencontres. C'est amateur, non professionnel et le travail qui en sort pourrait être couvert de doute.

Nous savons tous que tu as mené de longues luttes par le passé pour le bien de la communauté et sans support financier. Mais nous ne devons pas être prisonniers de ton glorieux passé. Les temps ont changé. Ta déclaration d'hier m'a laissé perplexe : « on ne devrait pas donner l'argent aux organismes pour fonctionner », c'est une philosophie qui est en paradoxe avec ton engagement antérieur aux côtés de Pierre Dado et qui est erronée parce que ne cadrant pas avec celle de l'UP/MREF. En septembre 2004, à notre première réunion du « Groupe de Travail » de l'époque, la question du sous-financement des organismes communautaires ethnoculturels a été retenue, en accord avec Patrimoine Canadien, comme l'une des priorités qui seraient assignées au futur cadre organisationnel des MREF, aujourd'hui, l'Union Provinciale. Persister dans cette voie est une tentative de maintenir la communauté dans état de pauvreté parce qu'une partie de la solution vers son développement et son épanouissement passe inévitablement par le renforcement des capacités opérationnelles des organismes actuels et en devenir.

Je t'appelle donc à abandonner la voie de la débrouillardise et de l'amateurisme dans laquelle tu veux enfermer la communauté par le biais du CA élu. Tu portes le manteau de la légitimité incontestable, signe que la communauté est derrière toi. Ajouté à cela le fait que le cas MREF retient la considération de plusieurs instances, le contexte est plus que favorable pour aller chercher les moyens de fonctionnement de l'UP/MREF.

Je te suggère de négocier avec Rachel Gauvin et Apollinaire afin de trouver l'argent nécessaire devant couvrir les coûts opérationnels de l'UP/MREF pour le mois de Janvier, Février et Mars, dans le cadre de l'année financière en cours. Si ce travail était entamé à temps, le mois de novembre et décembre seraient inclus. Ainsi, l'UP aura non seulement ce qu'il faut pour commencer à développer son image corporative (bureau, téléphone, cartes d'affaires pour les membres du CA, personnel, outils de communications) mais aussi, le CA pourra disposer des moyens pour ses téléconférences et ses rencontres physiques avec l'appui d'un service d'expert-conseil. C'est exactement ce que l'AFO a fait.

3. En ce concerne la programmation, je ne suis pas non plus d'accord que celle-ci sera constituée de priorités que les Administrateurs iront chercher dans la communauté. La piste est faussée et risque de conduire à l'échec.

Tu as déjà mené des études ici à Toronto et tu sais pertinemment bien que la collecte des priorités dans une communauté comme la nôtre est un travail qui exige une certaine expertise et une préparation des intervenants, le tout étant enchassé dans un plan précis avec des objectifs bien définis. Je ne vois pas une telle expertise parmi les administrateurs, que ce soit à Toronto ou ailleurs. C'est un travail qu'il faut confier à une firme d'expert-conseil afin que ce soit fait dans les règles de l'art, de façon crédible et dans un délai raisonnable. La seule légitimité que prétend leur donner ne suffit pas et d'ailleurs, ils n'en ont pas besoin parce qu'ils l'ont obtenue le 10 novembre, au même titre que toi-même.

Quand bien même ils réussiraient à te ramener toutes les priorités possibles et imaginables, je ne pense pas que celles-ci cadreraient avec les lignes directrices de demande de programmation qui sont très complexes. Les priorités pour notre communauté sont bien

connues, elles touchent principalement les questions de chômage chronique, d'emplois précaires, de sous-employabilité, de méconnaissance de diplômes et d'expériences non canadiens, d'anglais, pour les uns et pour les autres, elles touchent le processus d'immigration ou de regroupement familial. Penses-tu reporter ces aspects dans la programmation ? Elle sera refusée immédiatement.

La programmation doit couvrir les activités du CA dans la collectivité et ses coûts opérationnels du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007. En voici quelques exemples :

1. Poursuite du processus de mise en place de l'UP/MREF
2. Assemblée générale
3. Gestion de l'UP/MREF
4. Sensibilisation des instances
5. Représentation politique
6. Communication
7. Relations avec les médias
8. Concertations sectorielles à travers la province
9. Représentation à l'AFO
10. Coûts opérationnels : loyers, personnel, honoraires, accessoires, etc...

Tel que décrit, point n'est besoin d'envoyer les administrateurs mal préparés dans la communauté pour aller ramasser les priorités mal ficelées. Ils vont se retrouver dos au mur. C'est, à mon avis, une perte de temps et un échec annoncé. **D'ici le 30 décembre, il faut négocier avec une firme d'expert-conseil pour rédiger la programmation de l'UP/MREF en bonne et due forme afin de l'introduire dans les délais requis à Patrimoine Canadien.** Si tel n'est pas le cas, il faudra attendre l'hiver 2006 pour faire une nouvelle demande. Dans ce cas, le CA sera privé des moyens de fonctionnement, l'organisation de l'AGA sera compromise ainsi que toutes les activités qui pouvaient être financées par cette source et qui devraient être assumées par le prochain Conseil d'Administration. Cela risque de provoquer une crise au sein de ton conseil provisoire et dans la communauté. En ce qui me concerne, je n'hésiterais pas à réclamer publiquement ta démission. De grâce, n'en arrivons pas là pour le bien de notre communauté.

4. Pour terminer, je suggère que tu organises une rencontre, même téléphonique, avec Pierre Dajjo, Léonie et moi pour qu'on regarde ensemble les pistes de collaboration afin d'établir le relais, qui vous fait défaut dans le processus et aboutir à un résultat meilleur, dans un esprit de continuité.

Bon courage.

***Eddy Lukuna
Toronto***

Re: Lettre au Président et au Conseil
From: **severin ndema-moussa** (lawyer1@rogers.com)
Sent: December 12, 2005 2:17:11 AM
Lukuna Eddy (cocdel_toronto@yahoo.ca); body ngoy (bodyngoy@hotmail.com);
aimekabuya@msn.com; miniprixinc@yahoo.ca; lawandre@rogers.com; mamaremy@yahoo.com;
To: reaf@rogers.com; farhanhassan@rogers.com; kolokoll@yahoo.com; vitiabuaba@yahoo.fr;
gayeamina@yahoo.fr; gmabaya@rogers.com; tntak@rogers.com; kongjean@csdecso.on.ca;
jmasiya@yahoo.fr; gouled_hassan@hotmail.com; cifs@bellnet.ca; info@Aubergefrancophone.org;
jlutete@aubergefrancophone.org

Monsieur Eddy Lukuna,

Répondre à votre email serait lui accorder ainsi qu'à vous -même un certain mérite et une certaine importance.

Il est exact que le communautaire noir francophone au Canada est un nivellement vers le bas, auquel cas je ne sais de quelle manière vous seriez en contact avec moi et de surcroît m'écrire en prétendant me donner des leçons ou me faire des mises en garde.

Il est cependant malheureux pour vous que votre email révèle avec un grand éclat un enfantillage, une immaturité, de l'opportunisme malsain rempli de malhonnêteté que je ne qualifierai pas d'intellectuelle car tout indique dans votre comportement que vous n'êtes pas un intellectuel. Je ne participerai par conséquent pas à cette poubelle.

Je vous ai vu à 22H00 au bureau de Madame Julie LUTETE et si vous aviez un reproche quelconque à me faire, l'occasion était propice pour cela. Par la lâcheté qui vous caractérise, vous a préféré l'écran cathodique pour le faire.

Je vous prie tout simplement de constater que le contenu de votre lettre témoigne malheureusement pour vous de votre inaptitude à comprendre et à distinguer ce que vous auriez dû immédiatement faire après votre défaite et de ce qui découle d'un illuminé et d'un illettré fonctionnel.

La rétention de l'information dont vous avez fait preuve et qui a été réclamée à corps et à cris par les membres du conseil d'administration et par le président sortant Monsieur Pierre Dadjjo est éclatante aujourd'hui.

Par manque totale d'intelligence, vous en pavanez comme s'il s'agit d'une révélation alors qu'il s'agit de la preuve de votre médiocrité, de votre non professionnalisme et d'un opportunisme incarné mêlé d'une malhonnêteté caractérisée et caractéristique.

Je sais que le communautaire au Canada dans le monde franco africain est une égalisation vers le bas et vous amène à rencontrer malgré vous de personnes aussi médiocres que vous. Mon objectif n'a jamais été de faire de vous ni un interlocuteur ni quelqu'un avec qui j'ai une quelconque relation professionnelle ou communautaire.

Je vous interdis toutefois formellement maintenant et pour toujours -et veuillez considérez cet email comme un avis- d'entrer en contact directement ou indirectement avec moi sous peine de poursuites judiciaires car je ne me laisse pas trainer dans la boue surtout par des personnes qui comme vous sur tous les plans ne peuvent et ne doivent s'autoriser pour quelle que raison que ce soit se mesurer à moi. Et, je ne le leur autorise pas et cela même pas dans le cadre d'une confusion de genres comme ce auquel vous aimez vous retrouver comme en témoigne votre email ainsi que les actions passées étalées au grand jour à travers de précédents emails.

Reférez-vous à Monsieur Pierre Dadjjo -président du comité de travail sur lequel vous avez siégé pour trouver avec lui et au nom de votre comité la voie appropriée pour transmettre officiellement les éléments du contenu de votre lettre qui auraient dû parvenir au conseil d'administration que j'ai l'honneur de présider et en être la propriété de l'UPMREF.

Pour l'individu que vous êtes et pour mieux comprendre à la fois le français que vous vous dites parler et la signification qui est donnée à chacun des mots utilisés en même temps que pour vous permettre enfin d'être respectueux envers les autres et honnête, veuillez retenir que je m'arrêterai ici pour «laisser les choses basses mourir de leur propre poison».

J'insiste que je vous interdis d'être en contact avec moi directement ou indirectement, sous peine d'une action en justice séance tenante.

Je tiens enfin à vous indiquer que je suis entouré d'un conseil d'administration composé d'hommes et de femmes compétents et hautement qualifiés. Ils réussiront malgré toutes les embûches qui se mettent dans leur voie car j'entends faire un travail collectif où les uns et les autres ont des actions déterminées à entreprendre en plus des actions collectives à menées.

Dr. Severin Ndema Moussa
Président

RE : Re: Lettre au Président et au Conseil

From: **Lukuna Eddy** (cocdel_toronto@yahoo.ca)

Sent: December 12, 2005 12:07:25 PM

severin ndema-moussa (lawyer1@rogers.com); body ngoy (bodyngoy@hotmail.com);
aimekabuya@msn.com; miniprixinc@yahoo.ca; lawandre@rogers.com; mamaremy@yahoo.com;
To: reaf@rogers.com; farhanhassan@rogers.com; kolokoll@yahoo.com; vitiabuaba@yahoo.fr;
gayeamina@yahoo.fr; gmabaya@rogers.com; tntak@rogers.com; kongjean@csdecso.on.ca;
jmasya@yahoo.fr; gouled_hassan@hotmail.com; cifs@bellnet.ca; info@Aubergefrancophone.org;
jlutete@aubergefrancophone.org

Monsieur Séverin Ndema Moussa,

Saches que j'ai la capacité de répondre à chacune de tes insultes. Mais je choisis de ne pas te suivre dans ce virage dangereux. Notes aussi que les intimidations ne fonctionnent pas avec moi. Du reste, ne pas te contacter directement ou indirectement me paraît désormais fort utile. Je lève cette option.

Salut.

Eddy

RE: Un président hautain et irrespectueux
From: **Levit Ledoux KOLOKO** (kolokoll@yahoo.com)
Sent: January 21, 2006 3:46:55 AM
Levit Ledoux KOLOKO (kolokoll@yahoo.com); severin ndema-moussa (lawyer1@rogers.com);
Aime M. Kabuya (aimekabuya@msn.com); kongjean@csdecso.on.ca;
jlutete@aubergefrancophone.org; cifs@bellnet.ca; bodyngoy@hotmail.com;
To: gouled_hassan@hotmail.com; aime.m.kabuya@hsesite.com; farhanhassan@rogers.com;
lawandre@rogers.com; reaf@rogers.com; tntak@rogers.com; miniprixinc@yahoo.ca;
mmissinga@yahoo.ca; upmref_regiondetoronto@yahoo.ca; mamaremy@yahoo.com;
gayeamina@yahoo.fr; jmasiya@yahoo.fr; vitiabuaba@yahoo.fr
Cc: aimekabuya@msn.com

Chers freres et soeurs,

J'ai décidé de répondre a' Mr le président parce que finalement, il a pris les affaires du CA comme sa boutique. Personne ne doit rien dire, rien proposer.

Je suis persuadé qu'il y'a une machination en oeuvre, Je me demande toujours si son attitude (son grand silence avant, sa rétention d'information, ses efforts pour empêcher que notre conseil soit structuré et efficace...) ne cache pas un plan ou des actions souterraines qu'il menerait en notre nom. De toute facon, il ne se plaint pas du fait que nous ne fonctionnons pas bien, d'ailleurs il a des réponses a' tout. Cela prouve une chose: il tire les ficelles de cette léthargie.

Je me demande vraiment ce qu'il est venu chercher dans cette merde:

--- Lui qui trouve que le Communautaire est un nivellement vers le bas (supposé que lui il est en haut et les autres sont en bas). C'est donc la raison pour laquelle il n'apporte aucune importance en la personne de Eddy LUKUNA. Pourquoi ? parce qu'il n'est pas intellectuel (comme lui). C'est un illetré. Voila ton crime Eddy LUKUNA. Non seulement tu es un illetré, mais en plus, tu as osé nous contacter pour soumettre des idées et nous rappeler des dossiers.

Dans le monde de Sévérin, les non intellectuels comme lui n'ont pas droit a' la parole. Dommage, je nous considere tous (et Eddy en particulier, lui que je connais d'ailleurs a'peine) comme de brillants personnages. Votre engagement et vos contributions en sont une évidente illustration.

--- Sévérin menace de faire des poursuites judiciaires a' ceux qui osent lui donner conseil ou lui faire quelques critiques constructives. Il sait que nous venons de pays pauvres ou' le mot plainte fait trembler (1). De plus, bien qu'étant dans un pays ou' ces pratiques tiers-mondistes n'ont plus court, il pense nous influencer par le seul fait qu'il est avocat. Vous savez, un avocat ici porte plainte, devient lui-même procureur instructeur et pendant le proces devient juge et condamne donc le malheureux prévenu(2). Quand on est avocat dans ce pays, comme dans les nôtres, la justice nous appartient. Voila', cela nous fait trembler. Vous avez compris, je suis la

prochaine victime, j'attends donc ma lettre de convocation. Oui, nous sommes en République bananière au Canada.

Chaque jour, nous recevons de nouvelles critiques, des doléances, des propositions, des questionnements sur nos agissements (comme cette lettre), mais rien ne bouge. Est-ce une fatalité pour les peuples noirs d'être trahis par nos leaders, ceux à qui nous faisons confiance? Est-ce une fatalité que nous agissions toujours avec intérêt, en offrant aux autres nos piètres performances?

Le découragement est presque là. Nous autres membres d'Ottawa n'avons même plus le courage de nous voir, de s'appeler...pour ressasser les mêmes plaintes, les mêmes interrogations...

Je m'arrête ici. Seul ou avec d'autres, je me battrais pour l'honneur de UP-MREF, pour la confiance, la légitimité et surtout l'espoir placés en nous.

La donne a triplement changé: le Communautaire est devenu transparent. L'efficacité est devenue une norme. Tout le monde nous regarde désormais.

Mon analyse est simple: si nous avons tous ces problèmes au CA, c'est à cause de l'attitude et du leadership du pdt Sévérin. Je n'ai aucun problème personnel avec lui (D'ailleurs, nous ne nous connaissions pas avant notre élection collective). Je le respecte comme je respecte chacun de nous. Mais sur le plan de notre mission au CA, avec ou sans d'autres personnes, je ferai mon job. Pour l'instant, son attitude arrogante et non transparente nous pénalise. J'apporte donc ma contribution maintenant, pour ne pas avoir à regretter mon silence plus tard ou le prendre pour seul responsable s'il y'a échec.

Battons-nous pour les UP-MREF , SVP.

Vivement à bientôt....

J'attends vos réactions (accords ou critiques). Si cela peut au moins nous faire bouger et prendre des résolutions, il n'y a pas de problème. Ma petite personne n'est rien comparée aux intérêts et besoins des milliers de personnes que représentent notre structure.

Alors, exprimons-nous...pour faire avancer les choses.

Levit, Enseignant, Ottawa.

RE: Rép. : RE: Réunion extraordinaire du CA - a Séverin
From: **Aime M. Kabuya** (aimekabuya@msn.com)
Sent: January 23, 2006 4:24:10 PM
lawyer1@rogers.com; kongjean@csdecso.on.ca; jlutete@aubergefrancophone.org; cifs@bellnet.ca;
bodyngoy@hotmail.com; gouled_hassan@hotmail.com; aime.m.kabuya@hsesite.com;
To: farhanhassan@rogers.com; lawandre@rogers.com; reaf@rogers.com; tntak@rogers.com;
miniprixinc@yahoo.ca; mmissinga@yahoo.ca; upmref_regiondetoronto@yahoo.ca;
kolokoll@yahoo.com; mamaremy@yahoo.com; gayeamina@yahoo.fr; jmasiya@yahoo.fr;
vitiabuaba@yahoo.fr
Cc: aimekabuya@msn.com

Security scan upon download 

 Insultes ...pdf (107.3 KB)

If you're having problems downloading attachments, please sign in again and select "Remember me on this computer".

[Sign in again](#)

Cher monsieur Ndema Moussa,

Ce bref message est une réaction a tes écrits...

Dans les 5 pages de ta lettre, je ne lis que des insultes qui vraisemblablement te caractérisent si bien. J'y remarque aussi que tu t'y es fort mis en défensif... « ... **Mon constat reste le même. C'est tellement infantile et dénué de sens toutes les idioties que vous mettez dans vos emails. La généralité de vos écrits et les pures inventions et affabulations sur ma personne montrent très bien que vous ne pouvez faire qu'elles ne peuvent être que grossières pour vous convaincre vous-même qu'il s'agit de réalités....** » Severin Ndema Moussa, Docteur en droit !

Les correspondances que tu qualifies d'affabulations constituent les efforts de travaux effectués par les membres du CA lesquels a travers leurs propositions te demande de prendre tes responsabilités en mains.

Rien de tout ce que tu as écrit ne m'impression car ma position reste la même. Tu dois te mettre au travail. Je pourrais toutefois a mon tour te dire que je me contre fiche de ce tu as introduis comme démarches au Canada car ces mêmes initiatives ont eu gains de cause dans d'autres pays occidentaux ou vivent les noirs et spécialement aux USA qui en escompte aujourd'hui la présence de ses membres dans la haute sphère de l'appareil de l'Etat, tu n'a dèlors aucun monopole sur ce dossier...

Pour ce qui est de nos différentes requêtes lesquels constituent la raison de la crise actuelle, je ne vois nulle part et comme d'habitude une proposition concrète pour résoudre le problème.

Je suis de la tribu Luba du Congo comme tu le suggère et, je suis très fier de l'être, le jour ou tu auras l'opportunité de visiter le Congo et spécialement le Kasai, tu seras estomaqué de constater leurs réalisations quoi c'est un peuple souvent opprimé par le pouvoir central a cause de son influence et sa force de culture... Je préfère clore cette parenthèse car j'estime que tu n'es pas bien placé pour te permettre des écarts de langage à nos égards. **Juste a titre d'exemple et pour ton illustration, je te rappel les réalisations de l'administrateur Paul Tshibanda, Kasaien comme moi, a fait preuve travers les compagnies pétrolières au Congo et dans ton Cameroun natal et ailleurs... Eddie Lukuna, journaliste, que tu avais pris le culot d'insulter au nom du CA de l'UP-MREF a cause de ses propositions pour te remettre sur les railles, en est qu'un autre exemple, nous n'avons rien à envier de toi.**

Pour revenir sur notre dossier, je te demande une fois de plus de faire preuve de bonne volonté pour que le CA se rencontre pour mettre en place son plan d'action en exécution et son exécutif en place pour que notre travail puisse enfin commencer. Tu suggères

que je demande la mise en place de l'exécutif pour m'octroyer le titre du Trésorier. Je te réponds que je suis le trésorier d'une centaine de compagnies qui me font confiance avec la tenue leur comptabilité interne et me paient pour le travail que j'accomplie, l'UP-MREF, bénévolement, en serait pour moi qu'un exercice de courtoisie et contrairement à toi, j'associe mes titres au travail. Autant je suis prêt à offrir mes connaissances pour une tenue exemplaire de la trésorerie de l'UP-MREF autant je pourrais assumer avec beaucoup de responsabilité un tout autre rôle.

Puisque que l'on parle de ma mise en place de l'exécutif auquel tu sembles t'opposer, je crois que les choses sont simples, à l'exception de la Trésorerie et la vice-présidence qui sont sollicités respectivement par deux administrateurs, Vice-présidence par (Paul Tshinda, Ingénieur commercial et Julie Lutete de formation administrative) et Trésorerie par (Aimé M. Kabuya un comptable et Jean Martin Kongal un informaticien) je pense que l'administrateur suivant est élu et proclamé comme tel par acclamation:

Maitre Alfonse Andrée Secrétaire General

Le poste de vice-présidence doit faire l'objet d'un vote (entre deux administrateurs)

Le Secrétariat General adjoint reste à pourvoir

Le poste de la Trésorerie doit faire l'objet d'un vote (entre deux administrateurs)

Je te confirme que tu ne me fais pas peur et je ne me tairais pas aussi longtemps que ta présidence constituerait un blocage à l'avancement du dossier UP-MREF que tu crois être le seul à maîtriser. Pour ce qui est de tes autres propos insultants et caractéristiques de ta personne, j'estime qu'ils ne méritent aucune réponse de ma part. En attache, je joins la lettre d'Eddie Lukuna du 10 décembre 2005 et, la réponse du Docteur Severin Ndema Moussa à titre d'exemple d'un président modèle que tu es.

Dans mon parcours communautaire, je n'ai pas fait l'objet d'une poursuite judiciaire quelconque pour une mauvaise représentativité ni pour faux et usage de faux... La communauté africaine et francophone de Toronto me connaît pour mon implication communautaire et lucratif, elle ne tolérerait pas que des individus avec des tendances douteuses de me manque en leur présence.

N.B :

La région de Toronto a travaillé au delà de ce que tu peux dire, nous avons rencontré des députés fédéraux (Borris Wrzesnewskyj et Bill Graham) lesquels nous ont promis leur supports dans nos différentes démarches. Nous sommes passées sur RDI ou nous avons défendu et proposé au gouvernement d'avoir un regard tourné vers les MREF, nous sommes sollicitées de part et autres pour parler des minorités raciales francophones, nous avons une invitation pour participer à la soirée des résultats des élections organisée par CBC. Nous ne comptons pas moins de 10 propositions concrètes au CA par rapports à la mission de l'UP-MREF (fiche de recensement, initiation de la programmation 2006 - 2007 de l'UP-MREF qui fait notre fierté aujourd'hui, bulletin de vote pour la mise en place du CA et l'exécutif par moyen de vote électronique, la précision sur l'appellation exact de notre conseil d'administration et d'autres documents non encore publics qui attendent la rencontre des administrateurs, etc.) Tout ceci démontré que nous n'avons pas attendu la mise en place de l'exécutif et nous nous ne sommes pas accrochés aux postes du conseil exécutif pour exercer notre mandat reçu de la communauté.

Aime M. Kabuya (aimekabuya@msn.com)
Business, Accounting/Financial, Marketing and IT Consultant

Cell: 416-845-0433 & Office: 416-977-3337
www.hsesite.com

The secret of getting ahead is always getting started...

Some people dream of success while other wake up and work hard at it...

=====

Cher Monsieur Kabuya,

Mon constat reste le même. C'est tellement infantile et dénué de sens toutes les idioties que vous mettez dans vos emails. La généralité de vos écrits et les pures inventions et affabulations sur ma personne montrent très bien que vous ne pouvez faire qu'elles ne peuvent être que grossières pour vous convaincre vous-même qu'il s'agit de réalités.

Il est très heureux en effet de constater que ceux qui vous ont parlé de moi vous en ont parlé en de termes très élogieux. Il est peut-être temps pour vous de vous poser cette simple question: et si je ne m'étais que trompé pourdement depuis le début.

Les faits vous donnent tort chaque fois que vous osez matérialiser vos accusations tellement elles sont fallacieuses et ludiques.

1. Pour ce qui est de la journée du 11 Novembre 2005 dont vous faites état, je vous prie de vous adresser aux organisateurs de cette journée ou au bureau de Madame Léonie Tchatat et au président sortant, Monsieur Pierre Dadjo qui a personnellement fait mon inscription puisqu'il n'était pas certain que j'assiste la rencontre relative à l'assemblée de fondation. Vous apprendrez alors que je n'étais pas inscrit aux ateliers et je n'avais aucun intérêt à y être. J'ai des convictions et des principes et je ne suis pas une marionnette. Je connais les enjeux et les attentes, et je doute très fortement que vous en connaissiez d'où vos déceptions réelles ou de circonstance, l'inconsistance de vos jugements et l'incapacité réelle d'indiquer à quoi sert l'UP-MREF, que peut-elle faire, que doit-elle faire, avec qui, avec quoi, quels rapports avec l'AFO, avec les gouvernements, avec les organismes communautaires de notre communauté, avec les organismes anglophones. C'est la raison pour laquelle certaines activités ont été prévues dans la programmation. C'est là le moment d'apprendre et de comprendre. En effet, ce n'est pas en répétant sans arrêt des faussetés qu'elles deviennent vraies. Ce serait en effet trop simple si tel était le cas.

2. Le discours à y prononcer n'a jamais fait partie de mon agenda. Le discours que j'y ai donné a été fait par simple civilité et courtoisie à l'endroit des participants et pour le compte des membres de la communauté présente. Je ne suis pas un assoiffé de pouvoir ou un assoiffé de visibilité. A mon âge, j'en ai eu suffisamment et j'en ai à d'autres niveaux.

3. La corruption dont vous faites état constituent encore de pures inventions et affabulations car dénués de tout fait pour le supporter.

4. En ce qui concerne «le vomissement» dont vous faites état, il est en totale contradiction avec le pouvoir de division du CA que vous m'imputer. Signe qu'il y a une incohérence manifeste dans vos écrits.

5. Je ne réclame pas avoir des titres. Ils sont vérifiables et je vous invite à les vérifier. Vous ne serez pas le premier bien entendu à le faire. Il y a toujours eu des individus qui face à leurs propres limites en inventent aux autres ou pire encore, face à leurs propres travers et déviances les imputes aux autres.

Je ne vous connais pas personnellement et je n'ai aucun intérêt pour le faire pour vous juger sur vos titres. Que vous en ayez ou pas, cela m'est complètement. C'est ce que vous faites et vos compétences qui m'intéressent. Alos, affabulation n'est que la réponse à vous donner.

Puisque vous avez été membre de l'ACFO, prière vous renseigner auprès de cette organisation à cet effet ou auprès du gouvernement du Canada puisque **j'ai mis dans la plainte contre le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Ontario, l'ACFO provinciale et la Fédération des Communautés Francophones et Acadiennes- pour l'avenir des membres de la communauté noire francophone et pour des individus comme vous**, j'y ai inséré un extrait assez sommaire de mon CV et s'il contenait quelle que inexactitude que ce soit ce serait connu puisque des vérifications ont été expressément faites. On ne peut pas être activiste de mon niveau si on a des squelettes dans son tiroir car les adversaires les utiliseraient immédiatement. Vous deviez le connaître si vous aviez une quelconque expérience d'une quelconque importance significative.

Pour mieux faire, ma prochaine publication universitaire (facultés de droit et de science politique françaises) je vous l'enverrai la dédicacerai pour vous pour faire taire vos appréhensions d'avoir un président usurpateur de titres -ce que je comprends-. Le titre devrait être «l'un et le multiple dans les démocraties occidentales». Ceci indique toute ma sensibilité et une certaine capacité d'analyse conceptuelle au travail individuel d'une part et collectif d'autre part. D'où, le conseil d'administration de l'UP-MREF et la non confusion des rôles.

6. Pour ce qui est du discours après élections. Tout porte à croire que vous l'avez certainement beaucoup apprécié, au point qu'il vous a beaucoup marqué pour vous rappeler de son contenu.

Je vous en suis reconnaissant puisque vous êtes au moins un fidèle du Président pour garder sinon les mots, du moins la substance de son propos lors d'une soirée de réjouissance surtout de votre élection au CA de l'UP-MREF.

Si ce que vous dites est exact c'est encore tout à mon honneur d'informer les gens sur ce que je compte faire puisqu'il n'y a pas eu de campagne électorale pour les élections du 10 Novembre 2005. Votre contribution devient alors d'en instituer pour la prochaine fois ce que je vais proposer au Conseil d'administration et à la communauté.

7. Pour ce qui est de l'étiquette d'incapable de l'UP-MREF, il s'agit d'une étiquette collective. La reprendre à votre compte et, basé sur le dynamisme dont vous vous réclamez, vous devriez vous posez cette simple question, qu'ai-je fais à mon niveau et dans mon milieu (la ville de Toronto et ses environs) pour montrez votre utilité et celle de l'UP-MREF par vos actions. Si votre réponse était positive, alors rapportez ici ou faire trait de l'incapacité de l'UP-

MREF est totalement inexact et n'est que signe de malhonnêteté intellectuelle manifeste. Il s'agirait dès lors plutôt de l'incapacité du Président.

Connaissant le diagnostic, il vous appartiendrait alors d'agir dans et vers votre communauté au lieu de verser dans des affabulations et des chimères de toute sorte sans une base consistante à l'endroit du Président puisque votre inaction n'ayant dès lors qu'une seule raison, celle serait alors très ou encore témoignerait de la très grande importance du président dans votre capacité personnelle d'agir.

8. Pour ce qui est de ne pas avoir un problème personnel contre moi dont vous faites mention, je peux vous dire que je m'en contre fiche puisque ce qui nous réunit ce n'est pas de créer des amitiés, mais plutôt de servir d'exemples positifs pour nos communautés à travers nos comportements et nos actions, de faire ce qui est humainement possible pour chacun d'entre avec les moyens en notre disposition.

Et comme vous le savez, il n'y a et il n'ya jamais eu aucun moyen en la disposition de l'UP-MREF. la vérification est facile à faire. L'UP-MREF n'a même pas de compte bancaire et ne peut dès lors même pas acheter un timbre pour poster une lettre. Dès lors toutes les accusations des uns et des autres dont vous faites état ne sont et doivent être considérées que comme de simples affabulations et les comparaisons faites avec l'AFO, tout simplement boîteuses et déshonorantes pour ceux qui les font et les véhiculent auprès de gens honnêtes mais mal informées.

9. Pour ce qui est de travailler avec moi, il vous faudra faire preuve de beaucoup de masochisme puisque vous ne pouvez être garant que de votre comportement et de sa volatilité probable mais pas du mien.

Il reste cependant que ma lettre a pour but de vous faire comprendre que c'est une perte de temps et d'énergie de vous convaincre que vous devez vous opposer à votre président. Je peux vous dire tout simplement que c'est une perte de temps. Non seulement je ne vous en donnerai pas l'occasion et s'il le faut je vous tiendrai en respect en sollicitant de vous des faits et non de pures inventions de votre crû.

En effet, ce sont ces inventions qui ont toujours malheureusement fait que notre communauté n'avance pas et non la misère qui est celle d'une partie d'entre elle. Je les combattrai jusqu'au bout parce que ce sont ces accusations sans aucun fondement de membres de nos communautés qui jettent l'opprobre et le discrédit sur les membres de notre communauté et sur la communauté elle-même. D'où la raison de ma réponse.

J'ai eu l'avantage de porter assez haut le flambeau de notre communauté au point de contraindre les gouvernements à opérer des changements radicaux dans leurs pratiques à l'endroit tant des communautés de langues officielles en situation minoritaires que des minorités visibles anglophones.

Les preuves les plus éclatantes sont là et pour ne pas les citer, je vous demanderai d'aller revoir tout le dossier de l'immigration francophone qui génère aujourd'hui 140 Millions de dollars au moins pour la francophonie hors Québec; C'est modestement moi qui en suis à l'origine en contraignant Citoyenneté et Immigration Canada à reconnaître ses torts à notre endroit (le bureau de Toronto de Citoyenneté et Immigration Canada peut vous faire sortir

tous les documents et mémoires de mon crû ainsi que les décisions que j'ai obtenu lors des discussions pour le renouvellement de l'Etablissement.

- la fonction publique fédérale et le recrutement enfin des membres de la communauté noire francophone;
- la nomination des commissaires de l'immigration par le gouvernement fédéral;
- la modification fondamentale de la première entente Canada - communauté et son rituel incontournable aujourd'hui de tenter de nous y inclure;
- la transformation des formulaires de financement de Patrimoine canadien que vous avez remplis avec des exigences précises qui y sont inscrites et ayant trait à nos communautés;
- la création de l'identification de nos communautés par le sigle que vous utilisez à savoir MREF;
- la modification des rapports gouvernementaux servant de base à la politique du gouvernement canadien à l'endroit des communautés de langues officielles en situation minoritaire (soit le plan Dion (Ministre fédéral Stéphane Dion)) à travers les publications faites par le professeur Jack JEDWAB pour le compte du Commissariat aux langues officielles;
- la création d'une direction francophone au sein du Secrétariat Ontarien à l'Antiracisme dirigé par Mme Anne - Marie Stewart (Sous Ministre adjoint au Ministère des affaires civiques);
- l'insertion d'un section spécialisée écrite de ma main et insérée comme telle dans le plan d'adaptation de la main - d'oeuvre de la francophonie ontarienne publiée par la commission présidée par Mr Guy Matte (qui a conduit les travaux et consultations qui ont mené à la création de l'AFO) et l'Honorable Marc Godbout qui est le député sortant de Ottawa-Orléans et ancien Directeur Général de la Fédération des Communautés Francophones et Acadiennes du Canada (FCFA);
- l'embauche des membres (journalistes et autres personnels) de la communauté des Minorités raciales francophones à la télévision TVO/TFO lorsque j'y siégeais comme membre du Conseil d'administration

Vous comprendrez dès lors par ces quelques exemples tirés au hasard de la rédaction de la réponse à votre email qu'il est ridicule et assez insultant pour moi de recevoir des remarques fantaisistes et dénuées de tout sens de personnes qui n'ont pas de preuves à mettre à leur actifs (à l'exception sans doute des organisations tribales ou ethniques auxquelles elles appartiennent) sur la scène publique et qui seules risquent de ne jamais en faire si toutefois elles ne prennent pas la peine d'apprendre, de comprendre et après de me juger voire même de me noter.

Pour en terminer, le seul conseil que je peux vous donner est que nous ne sommes pas dans une société de l'unanimité. Que vous ne soyez pas d'accord avec moi est acceptable. Mais encore faut-il que vous utilisez des paramètres objectifs au lieu des affabulations sans aucune consistance ni vraisemblance dont la seule justification est que vous aviez prévu de devenir à la première réunion du CA trésorier -ce qui est votre droit, mais que ma décision d'un report de la date des élections conduit entre autre à crier de l'existence d'une preuve

d'une quelconque manipulation de ma part. Et pour en bénéficier quoi? Soyez patient! le jour des élections, faite tout ce qui est en votre pouvoir pour convaincre les électeurs que nous sommes au Conseil d'administration.

Si vous opposer sans aucune base solide au Président est pour vous l'un des moyens, vous vous trompez. ceux qui s'y sont opposés dans le passé savent bien de quoi il en est question et vous n'en serez pas une exception.

Je reste ferme à diriger notre organisation et à faire disparaître ces comportements détestables dont vous faites malheureusement la preuve et qui pénalisent notre communauté et les organismes de la communauté du point de vue de l'obtention de financements significatifs pour leur développement et le développement de la communauté.

Ce n'est que sous l'angle de cet assainissement indispensable des moeurs et des comportements des membres de nos communautés dans ou à l'extérieur de nos organisations que je serai jugé. Et non sur des fantomes infantiles dépourvues de faits sur lesquels vous vous appuyez sinon que pour masquer un manque de prise avec le milieu dans lequel vous êtes établi.

N'oubliez pas que seuls les faits comptent. Les affabulations ne résistent pas à l'épreuve des faits. S'il y a un quelconque doute à ce niveau, je vous inviterai à dresser les différents manquements supposés qui me sont imputés par vous, et j'inviterai les membres de la communauté à une rencontre de notre conseil d'administration où vous résidez pour vous donner des réponses documentés de votre désordre et de vos inventions. J'ai mis ma présidence sous le signe de la transparence et je n'ai rien à cacher ni peur de répondre à des questions non intentionnelles. De plus, même à celles qui le sont, comptez sur moi pour y faire face.

Je pense que la récréation est terminée et que vous trouverez un autre sujet de divertissement que d'écrire des idioties de la sorte qui émaillent votre email.

Dr. Séverin NDÉMA-MOUSSA

Président.

=====

Monsieur Ndema Moussa,

Ca m'aurait étonné que tu aies réagi autrement...

Il n'est plus un secret pour personne le mystère qui explique ta présence à la tête de l'UP-MREF, le peu que je puisse en dire est que les concernées le regrettent amèrement.

Avant de t'avoir rencontré pour la toute première fois le 10 novembre 2005 a Ottawa, tous ce que je connaissais à ton sujet n'étaient que des éloges d'un vaillant combattant pour la cause de noires au Canada mais, depuis que je te connais, les critiques qui me parviennent à ton sujet vont jusqu'à défier ma mémoire lorsqu'il s'agit de te situer au milieu des titres dont tu te réclame

détenteur.

Maintenant que j'en connais suffisamment sur toi, je consomme les calmants pour apaiser ma tête quand je pense au sors et la survie de l'UP-MREF. Je pense très sincèrement que tu n'es pas disposé ni disponible pour travailler sur la cause UP-MREF.

Bien que je me trompe de croire que tu es toujours capable de diriger une équipe de travail, je me permets toutefois de te dire que tu es responsable de l'étiquette d'incapable que toute la communauté MREF nous a collé a cause des tes multiples manquements professionnelles. Que dire de plus ? Je me demande comment tu parviendras à diriger une équipe des personnes qui n'ont plus foi en toi.

Tu as lamentablement échoué au petit test que la communauté nivèlement bas t'avait présenté.

Quelques uns de mes nombreuses observations au lendemain de la fondation de l'UP-MREF sur ta performance:

- Tu es absent durant toute la journée du 11 novembre 2005 dans les plénières qui traitaient de la suite du dossier de la francophonie en Ontario,
- En réponse à plusieurs appels des détresses en provenance de la salle, tu apparais **en retard** pour perturber les réunions car un temps de parole était réservé pour le président du CA
- Dans ta première intervention auprès des MREF dans la soirée du 11 novembre 2005, tu nous fais un discours électorale quoique déjà élu, et tu avais promis une liste des choses qui ne semblent pas se manifester
- Ton absence de leadership a divisé le CA et a favorisé la corruption et son éclat au grand jour
- Tu n'as pas su évaluer à temps et constater que tes collaborateurs étaient entrain de te vomir avant de décider de te rattraper.

Eu égards a ce constat, ton score de gestion a la tête de l'UP-MREF, d'après moi, est trop loin en dessous de la barre de la moyenne et de ce fait, nous ne pouvons pas t'octroyer la totale confiance pour diriger cette équipe seul. Je suis sûre qu'avec la mise en place de l'exécutif et du CA en général, nous saurons mettre en place les gens dynamiques et professionnelles pour parfaire le tors que tu nous as causé jusqu'au jour.

En dehors de ce qui précède, j'estime que je n'ai aucun problème personnel avec toi, et je n'aurais des lors aucune difficulté à travailler avec toi à condition bien attendu que tu améliore ton approche du travail.

Aime M. Kabuya (aimekabuya@msn.com)

Business, Accounting/Financial, Marketing and IT Consultant

Cell: 1-416-845-0433 ☎ office 416-977-3337

www.hsosite.com

The secret of getting ahead is always getting started...

Some people dream of success while other wake up and work hard at it...

-----Original Message-----

From: Malène Thélusma [mailto:mamaremy@yahoo.com]
Sent: Wednesday, March 15, 2006 3:29 PM
To: paul tshibanda; Joseph-Alphonse Andre; bodyngoy@hotmail.com;
kolokoll@yahoo.com; Aimé Kabuya
Subject: Re: A suivre

Merci pour toutes ces mises en garde. On n'est pas des enfants, nous sommes tous des adultes responsables en mesure d'analyser une situation et de faire la part des choses. Moi, personnellement, je ne suis pas du genre de personne qui se laissera mener facilement par le bout du nez pour m'alligner et me porter garant à aucune cause individuelle ou d'intérêt personnel. Je n'ai jamais été pour personne (sauf le CA de l'UP/MREF, en tant que personne morale dont je suis membre), je ne le suis et ne le serai jamais. Cela étant dit, j'ai décidé, comme vous pouviez le constater depuis et à travers l'avant dernier message que je vous ai adressé, d'adopter une politique de neutralité : à l'exception des correspondances des créoles je ne réponds à aucun courriel, ni ne participe à aucune conversation manipulatrice, mensongère, malicieuse, compromettante et provocatrice; à l'exception de la rencontre du 25 mars prochain, je ne cautionne rien ni personne (après cette humiliation du samedi 11 mars dernier). Bref, Marlène fait abstention jusqu'à la preuve du contraire.

Je vous salue tous, les créoles,

Marlène

P.S. Je vais relire l'ordre du jour et/ou la lettre de Severin (je ne sais pas s'il y a eu une autre ue celle que j'ai reçue la semaine de Me Alphonse?) et je ferai part de mes idées.

Marlène

--- paul tshibanda <miniprixinc@yahoo.ca> a écrit :

> Les ami(e)s Créoles,
>
> J'ai pris trois jours pour régler deux cas
> urgents. Je suis en mesure de reprendre sereinement
> les activités.
>
> Après tout ce qui s'est passé à Toronto, j'estime
> que nous devons continuer à défendre les intérêts de
> la communauté à travers l'UP-MREF. Nous ne ferons
> pas allégeance à un individu car nous avons été élus
> par la communauté et non nommés par n'importe qui.
> Ce qui se passe entre Eddy Lukuna et Séverin prend
> l'allure d'un règlement de compte. C'est une lutte
> de repositionnement et de leadership entre deux

> individus et leur camp.
>
> Pour les Créoles qui n'étaient pas à coté de nous
> avant la rencontre du CA le 11 mars, Me Alphonse
> avait eu un appel de Jean-Pierre Matulu dont une des
> affirmations de ce dernier était que Julie allait
> faire passer une motion de convocation d'une
> assemblée générale extraordinaire pour élire un
> nouveau Président de l'UP-MREF, si elle était porter
> à la vice-présidence de l'UP-MREF. Wait and see. Il
> y a dans leur groupe, ceux et celles qui sont "
> tigres la journée mais moutons la nuit ". Je pense à
> la phrase de Me Alphonse : " Et si Julie,
> semble-t-il, voudrait se joindre à nous pour
> convoquer cette assemblée spéciale!. L'avenir nous
> dira de quel coté se trouve la vérité.
>
> Par respect pour nous-mêmes, nous devons nous en
> tenir aux décisions du CA. Si une décision
> contraire devrait intervenir, nous devons la mûrir
> d'abord avant sa diffusion. Soyons désormais
> prudents dans ce que nous débitons au cours de nos
> conversations téléphoniques et dans nos emails.
> Chaque mot ou geste sera utilisé contre nous pour
> confirmer cette nouvelle crise. La réserve s'impose,
> nous n'y sommes pour rien.
>
> Nous ne sommes ni des aventuriers communautaires,
> ni des partisans délinquants. Je considère les
> Créoles comme une force positive et progressiste au
> sein de ce CA. Nous n'opérons pas sur base de
> mensonges et de tricheries. Ces qualités
> intrinsèques soudent l'union sacrée des Créoles et
> nous ameneront vers des succès plus durables et
> incontestés.
>
> N'oubliez pas de relire la lettre de Séverin à
> Simon Lalonde pour proposer les amendements avant le
> 24 mars 2006. C'est l'une des décisions du CA.
>
> Portez-vous bien.
>
> Paul
>
>
> Joseph-Alphonse Andre <lawandre@rogers.com> wrote:
> Chers créoles,
>
> Je joins ma voie a celle de Maitre Alphonse pour
> préciser que nous devons observer les événements et
> puis voir vers quelle mesure nous orienter. J'ai
> moi aussi eu un appel de Julie me demandant mon
> point de vue face a la nouvelle crise. Je lui ai
> fait savoir que nous nous en tiendrons a la décision
> du CA, que Tharcisse réponde selon que nous nous
> sommes convenus. Au niveau de Toronto, nous ne
> ferons qu'un seul exercice lequel sera celui de nous
> en tenir a la décision du CA jusqu'a nouvelle ordre.
>
> A bon attendeur...

From: Simon Lalande [simon@afo.franco.ca]

Sent: Monday, March 13, 2006 4:26 PM

To: 'severin ndema-moussa'

Cc: farhanhassan@rogers.com; aimekabuya@msn.com; tntak@rogers.com; jlutete@aubergefrancophone.org; bodyngoy@hotmail.com; gouled_hassan@hotmail.com; lawandre@rogers.com; aime.m.kabuya@hse-site.com; upmref_regiondetoronto@yahoo.ca; gayeamina@yahoo.fr; jmasiya@yahoo.fr; vitiabuaba@yahoo.fr; mmissinga@yahoo.ca; kongjean@csdecso.on.ca; cifs@bellnet.ca; miniprixinc@yahoo.ca; 'Veronique Bruneau'; 'Yvon Beaudoin'; 'Brigitte Chatue'; 'Céline Marx'; 'Céline Marx'; 'Eddy Lukuna'; 'Jean Comtois'; 'Jeanine Proulx'; 'Marianne Carrier-Fraser'; 'Nicole Alexis'; 'Nicole Alexis'; 'Réjean Nadeau'; 'Tréva Cousineau'; 'Jean Malavoy'

Subject: Spam Alert: Suite - Rencontre du 25 mars 2006

Monsieur,

J'aimerais tout d'abord réitérer l'importance que nous accordons à la rencontre du Conseil d'administration de l'UP_MREF et du Conseil provisoire de l'AFO et je vous remercie chaleureusement de votre volonté et celle de votre CA à participer pleinement au succès de la communauté francophone de l'Ontario.

Nous entamons à l'instant des efforts pour confirmer la présence de Madame Côté pour l'animation de cette rencontre et nous vous ferons part des mises à jour à cet égard lorsque nous aurons plus d'informations.

Pour ce qui est du format de la rencontre, je dois avouer un inconfort au format que vous avez proposé. Je crois important de souligner ici que la rencontre que nous vous avons proposée est belle et bien une rencontre avec les deux conseils. Dans cet esprit, je ne crois pas qu'il soit souhaitable, voire profitable, que seuls les porte-paroles aient le droit de commenter. L'intention derrière la rencontre que nous vous avons proposée en était une qui se voulait de permettre aux membres des deux conseils de s'exprimer librement afin d'arrimer nos orientations et qu'ensemble, nous parviendrions à obtenir une collaboration hors pair entre l'AFO et l'UP_MREF. Je crois important que nous établissions un climat de confiance pour permettre des échanges honnêtes et sans censure autour de la table.

Aussi, l'invitation que nous vous avons fait part était adressée à vous et le Conseil d'administration de votre organisation. De ce fait, j'explique mal la nécessité d'avoir la présence d'observateurs lors de cette rencontre. Il n'y a pas de doutes que vous et les autres membres du Conseil d'administration dûment élu le 10 novembre dernier sont les mandataires de l'UP et à cet effet, les personnes les mieux placés pour parfaire la relation UP_MREF – AFO.

L'ordre du jour

Vous nous avez transmis une liste de points que vous jugez importants à discuter et nous en remercions. Il y a certes à l'intérieur des éléments énumérés, bon nombre de points qui devront être discutés. Toutefois, dans l'espoir d'accomplir de bons résultats à l'intérieur d'une journée, il me semble difficile de réussir à couvrir tous les points que vous avez soumis et les nôtres également. Nous suggérons que lorsque l'experte en animation de la réunion sera confirmée, nous demanderions à cette experte de dresser un ordre du jour pour refléter fidèlement les besoins des deux organisations. Bien entendu, cet ordre du jour devra être produit en collaboration.

Rencontre du CA de l'UP/MREF le 26 mars

Il nous fait plaisir de donner suite au courriel de M. Tharcisse Ntakibirora du 8 mars 2006. Le Conseil provisoire s'offre donc de prendre en charge une deuxième nuit à l'hôtel pour permettre au Conseil d'administration de l'UP_MREF de se rencontrer le 26 mars 2006. Il importe de souligner le caractère unique et ponctuel de cette offre. Nous vous serons gré de confirmer la tenue de cette rencontre dans les plus brefs délais, au plus tard d'ici jeudi de cette semaine.

Merci de votre collaboration et au plaisir de se voir bientôt!

Simon Lalande
Président
Conseil provisoire
Assemblée de la francophonie de l'Ontario